

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 mars 2024

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****SOUS-AMENDEMENT**

N ° 78

présenté par

M. Clouet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

à l'amendement n° 28 de M. Kerbrat

-----

**APRÈS L'ARTICLE 4**

Après le mot service insérer les mots suivants :

"d'accueil des urgences. Le rapport se concentre notamment sur l'opportunité d'un recours à des médiateurs qui contribuent à l'accompagnement et à l'information des usagers des services d'accueil des urgences et au soutien des professionnels de santé dans leurs relations avec les usagers."

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement d'appel, le groupe LFI-NUPES souhaite discuter de l'opportunité du recours à des médiateurs spécialisés dans la désescalade au sein des établissements publics de santé et notamment au sein des services les plus à risque, les services d'accueil des urgences.

Nous considérons que la sécurisation des professionnels de santé doit d'abord passer par un plan d'urgence pour l'hôpital et des services publics de la santé. En effet, le rapport de l'ONVS de novembre 2022 révèle que les violences auprès des professionnels de santé sont, à plus de 70%, en raison des reproches de prise en charge du patient et du refus de "nursing". Ces raisons prennent leur source dans les manques graves et alarmant des établissements de santé en terme de moyens matériels et humains. Dans son étude pour l'année 2022 la Drees dresse un rapport alarmant indiquant que le nombre de lit est encore en baisse de 1,8%. La Dress évoque même que les fermetures de lits s'accélèrent: "en 2022, le recul du nombre de lits en état d'accueillir des patients s'accroît (-1,8 %, après -1,4 % en 2021) et reste plus rapide qu'avant la crise sanitaire (-0,9 % par an en moyenne)".

Nous proposons donc de mettre en place la présence de médiateurs spécialisés dans la désescalade et dans la prise en charge des situations de stress pour les patients dans les services d'accueils des urgences. Faute de moyens supplémentaires conséquents, la présence de ces médiateurs permettrait d'accompagner les soignants dans leur rapport aux usagers et de limiter les violences quotidiennes que ces derniers peuvent subir.